

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE DE ST-SAPHORIN

Dimanche 3 avril 2022 à 20h00
Centre paroissial de Chexbres

Le Président de l'Assemblée paroissiale, **Olivier Pasche**, souhaite la bienvenue aux 25 paroissiennes et paroissiens présents, au pasteur Eric Bornand, aux membres du Conseil paroissial, ainsi qu'aux représentants des autorités communales de Rivaz, Nadine Duchemin, de Puidoux, Denis Destraz, et de St-Saphorin, Jean-Claude Chevalley.

Il prie d'excuser Lorenzo et Arielle Pestalozzi, Sylvette Jomini, Catherine Panchaud, Anne-Marie Chevalley, Pierrette Chevalley, Shafique et Mireille et Keshavjee, ainsi que Nicolas Monnier.

Il donne ensuite la parole à **Eliane Monnier** afin de remettre l'Assemblée sous le regard de Dieu, puis rappelle les principaux articles des principes constitutifs de notre Eglise Evangélique réformée du canton de Vaud.

Le Président donne ensuite lecture des points de l'ordre du jour :

1. **Adoption du PV du 14 novembre 2021**
2. **Comptes 2021**
 - a. **Présentation des comptes**
 - b. **Rapport de la commission de gestion**
 - c. **Discussion et adoption**
3. **Election d'un membre à la commission de gestion**
4. **Vie paroissiale**
 - a. **Rétrospective 2021**
 - b. **Activités 2022**
 - **Travail auprès des familles, groupes d'enfants, catéchisme**
 - **Fête du 500e de l'église de St-Saphorin**
 - **Avenir de « Terre Nouvelle » ? Liens avec d'autres églises ?**
5. **Centre paroissial**
6. **Nouvelles de l'EERV**
7. **Divers et propositions individuelles**

Personne ne souhaitant s'exprimer ou n'ayant de question au sujet de l'ordre du jour tel que proposé, celui-ci est considéré comme accepté.

1. **Adoption du PV du 14 novembre 2021**

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet, ainsi que sur place quinze minutes avant l'Assemblée. Personne n'en souhaite la lecture.

Le procès-verbal est adopté à main levée sans avis contraire.

2. Comptes 2021

a) Présentation des comptes

Pierre-Alain Geiser, trésorier du Conseil de paroisse, prend la parole pour présenter en détail les comptes 2021. Le résultat présente un solde à zéro, c'est-à-dire sans bénéfice, ni déficit.

b) Rapport de la commission de gestion(annexé)

Jean-Claude Chevalley, rapporteur de la commission de gestion, donne lecture complète du rapport de la commission de gestion.

c) Discussion et adoption

Pierrette Jarne demande d'où provient la différence de salaire entre Muriel Rey Bornoz et Sylvain Demierre. Cela vient du fait d'un taux d'activité différent, de 10% pour Madame Rey Bornoz contre 60% pour Monsieur Demierre. Les tâches de Muriel Rey Bornoz avaient à l'époque été réparties sur d'autres personnes et son taux d'activité s'en était retrouvé diminué.

Philippe Studer souhaite savoir pour quelle raison le montant budgétisé pour la collecte des cultes 2021 était supérieur aux chiffres des comptes 2020. **Leonore Miauton** répond que lors de la fixation des budgets, il n'avait pas été prévu que des cultes doivent être annulés en raison du Covid.

Sylvain Demierre prend la parole pour indiquer qu'il a pris note du manque de solidité des calendriers 2021 et qu'il va en faire part à l'imprimeur.

Les comptes 2021 sont acceptés à main levée par 17 voix ; il n'y a pas d'avis contraire.

3. Election d'un membre à la commission de gestion

Le Président rappelle que Sylvette Jomini avait annoncé son souhait de se retirer de la commission de gestion. Il est heureux d'annoncer qu'un successeur s'est présenté en la personne de **Christophe Pinget**. Il demande si quelqu'un souhaite proposer une autre personne. Cela n'est pas le cas. Christophe Pinget se présente brièvement. Le Président demande à l'Assemblée si cette candidature lui convient ; cela est le cas.

Applaudissement de l'Assemblée.

Christophe Pinget est élu par acclamation.

Le Président le remercie. Il informe également que Jean-Claude Chevalley a annoncé son souhait de quitter la commission de gestion. Deux personnes sont donc recherchées, l'une pour le remplacer, la seconde comme membre suppléant.

Toute personne intéressée peut s'annoncer auprès du Président.

4. Vie paroissiale

a) Rétrospective 2021 (annexée)

Eric Bornand prend la parole pour présenter les activités de l'année écoulée. Le Président le remercie pour cette rétrospective, ainsi que pour tout le travail effectué.

b) Activités 2022

Travail auprès des familles, groupes d'enfants, catéchisme

Sylvain Demierre explique le déroulement des activités et rencontres des groupes d'enfants de l'Eveil à la foi et de Chemin de Vie. Tant les enfants, que les parents et les animateurs éprouvent énormément de plaisir et d'enthousiasme à suivre ces rencontres. Pour l'Eveil à la foi, il est secondé par Catherine Panchaud et Marcelline Brun. Pour le Chemin de Vie, il peut compter sur Natalia Roachat Baratali, Florent Zolliker, ainsi que Luc, Delphine et Katia Jouve.

Sylvain Demierre annonce qu'une fête paroissiale pour tous avec pique-nique et grillades est prévue le 19 juin 2022.

Fête du 500e de l'église de St-Saphorin

Philippe de Micheli explique le déroulement des festivités qui débutent officiellement par un spectacle le samedi 30 avril 2022 à 19h30. Pour ceux qui ne peuvent y participer, la répétition générale du vendredi soir à 19h30 leur offre cette possibilité. Le dimanche 1^{er} mai 2022 aura lieu une célébration œcuménique pour tous, suivie d'un pique-nique communautaire. Des visites guidées de l'église sont également organisées vendredi et samedi. Un concert participatif dimanche à 15h00 clôturera ces célébrations.

Avenir de « Terre Nouvelle » ? Liens avec d'autres églises ?

Eric Bornand indique que longtemps Terre Nouvelle était une activité paroissiale qui est devenue régionale. Une réflexion est en cours pour redynamiser cette activité mais qu'en raison de réorganisations au niveau régional, les signaux sont actuellement peu clairs. Toutefois une piste évoquée pour Terre Nouvelle serait de créer une connexion avec une autre paroisse ailleurs dans le monde. **Eliane Monnier** demande si un tel jumelage serait envisagé au niveau régional ou resterait à un niveau paroissial ? Le pasteur répond qu'un lien avec le Rwanda pourrait faire sens étant donné que les paroisses de Villette et St-Saphorin ont déjà dans le passé eu des liens avec ce pays.

Le Président remercie le Conseil de paroisse, ainsi que les pasteurs Eric Bornand et Philippe Zannelli pour tout le travail effectué. A noter que Philippe Zannelli dont le taux d'activité est de 20% - retraité depuis juillet 2021- a un contrat de travail qui échoit fin juillet de cette année. Il bénéficie d'une dérogation de l'EERV qui doit être reconduite d'année en année. Actuellement nous ne savons pas si son contrat pourra être reconduit. Toutefois, tant la paroisse et le Conseil de paroisse, que Philippe Zannelli, souhaitent que son activité continue au-delà.

Centre paroissial

Eric Bornand, Président de l'Association du centre paroissial, explique brièvement que les comptes 2021 sont meilleurs que prévus grâce aux locations fixes. Il ajoute que le sas d'entrée va être réalisé à partir de juillet 2022.

L'Assemblée générale de l'Association du centre paroissial aura lieu mercredi 1^{er} juin 2022 à 20h00.

5. Nouvelles de l'EERV

Le Président précise qu'habituellement il est fait appel à un représentant externe du synode pour ce point, mais que la personne invitée ne pouvait venir ce soir.

Eric Bornand prend donc la parole pour donner quelques nouvelles de l'EERV. Il rappelle les deux priorités essentielles de l'EERV : la transition écologique et sociale, ainsi que la pastorale des familles. Une réflexion sur la gouvernance est également en cours : un groupe de travail a été élu pour cela. Le règlement ecclésiastique doit également être adapté à la loi civile pour les mariages entre personnes de même sexe.

6. Divers et propositions individuelles

Nadine Duchemin remercie Eric Bornand pour sa réactivité lorsqu'elle a fait appel à lui pour communiquer la collecte organisée pour l'Ukraine ; elle remercie également ses collègues municipaux de Rivaz et Puidoux, ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont participé. Le matériel récolté en nombre, ainsi que les dons reçus pour l'Ukraine à cette occasion, ont beaucoup touchés les organisateurs. **Eric Bornand** profite de l'occasion pour ajouter qu'il accueille prochainement une famille de réfugiés ukrainiens dans la Cure de Puidoux.

Christophe Pinget demande s'il serait possible, notamment en vue des festivités à venir, de mieux régler le son dans l'église de St-Saphorin ; cela devrait peut-être s'accompagner d'une information aux utilisateurs pour un fonctionnement optimal du matériel audio. **Jean-Claude Chevalley** de Rivaz partage sa propre expérience : lors d'un culte, il lui a été conseillé de changer de place, ce qu'il a fait, et cela lui a permis d'entendre parfaitement le culte.

Le Président demande aux communes de Puidoux et de St-Saphorin si elles ont pu trouver un nouveau marguillier. **Pierre-Alain Geiser** prend la parole pour expliquer comment ont été réparties les tâches pour ce poste :

Pour Chexbres : marguillier principal Jean Segato

Remplaçants : Sylvain Demierre, Sylvette Jomini et Pierre-Alain Geiser

Pour Puidoux : marguillier principal Pierre-André Geiser

Remplaçants : différentes personnes en fonction des occasions

Pour Rivaz : marguillier principal Monique Rezin

Remplaçants : Sylvain Demierre et Pierre-Alain Geiser

Pour St-Saphorin : marguillier principal Baptiste de Micheli

Remplaçants : Clara Pinget, Sylvain Demierre et Pierre-Alain Geiser

Pour Lignièrès : famille de Micheli

Le Président demande aux Municipaux présents s'ils sont satisfaits de cette organisation. Ils répondent que oui, c'est le cas.

La prochaine assemblée ordinaire est agendée à l'issue du culte **dimanche 13 novembre 2022 à 10h15**. Le lieu est à confirmer en fonction du lieu du culte qui serait avancé à 09h00.

Le Président remercie chacune et chacun de sa participation et de son engagement et clôt l'Assemblée. Il invite les personnes présentes à partager un apéritif offert par l'Association du centre paroissial.

Sylvain Demierre remet cette Assemblée dans la prière.

L'Assemblée est close à 21h30.

Paroisse de St-Saphorin

Le président

La secrétaire

Olivier Pasche

Marcelline Brun